

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2001

Présents: Mmes **BOULANGER, FAUCHER, GON, LAUDIJOIS, PICKERING**
MM DOUET, MAQUET, NORMAND, VONCK

Absents: Mr **ANSART**(excusé), Mr **PICOU**

Présents dans la salle: Mme **HAMEON**, M. **NORMAND** Anthony

Secrétaire de séance: Mlle **PICKERING** Marie-Hélène

Signature du compte-rendu de la dernière réunion par les membres du conseil municipal.

CONSEIL DES JEUNES:

Une course de rollers et trottinette a eu lieu le 29 septembre. 7 jeunes y ont participé malgré le mauvais temps.

Tout au long du mois d'octobre se déroulent les semaines régionales de l'environnement:

- Une dizaine de personnes s'est retrouvée le dimanche 14 octobre pour une course d'orientation.
- La sortie à Thoiry du dimanche 28 octobre est malheureusement annulée, peu de personnes s'y sont inscrites.
- Des arbres seront achetés afin d'agrémenter le parcours de santé.

Le conseil de jeunes participera au Téléthon 2001, le weekend du 8 et 9 décembre. Ils donneront un côté sportif à cet évènement avec notamment un fil rouge tir à l'arc le 8 décembre.

Des randonnées pédestres et cyclo seront aussi organisées en intercommunalité avec l'AAE de Baron et la commune de Fresnoy le Luat. Une réunion est prévue le mercredi 24 octobre à 20h00 à la mairie de Fresnoy.

BUDGETS SUPPLEMENTAIRES M14 ET M49:

Il s'agit d'une opération d'affectation des résultats des comptes administratifs et quelques réajustements.

FONCTIONNEMENT

- + 10 000 F au niveau de la rémunération du personnel titulaire
- + 10 000F au niveau des Emploi-Jeunes (même somme en recette)
- + 10 000F pour les cotisations URSSAF
- + 1 800F pour les cotisations caisse de retraite
- 100 000F sont versés au budget de l'eau

soit une dépense 148 800F

INVESTISSEMENT

Le compte administratif a un déficit dû essentiellement au décalage dans le versement des subventions.

Au niveau du budget supplémentaire, il y a donc :

4 334 810,00F en crédits reports

1 776 336,31F en nouveaux crédits.

BUDGET DE L'EAU:

Avant la mise en place d'un nouveau tarif, la commission propose de réétudier le forfait agricole, certains ayant un double compteur.

Le prix de l'eau n'ayant pas augmenté depuis 1996, le conseil accepte de suivre la proposition de la commission des finances. La surtaxe eau potable serait égale à celle de l'assainissement, c'est-à-dire 5,25F par m³, ce qui donne une augmentation de 5% environ.

SUBVENTIONS 2002:

Les demandes de subventions dans le cadre de la DGE doivent être déposées pour le 31 janvier 2001. La réalisation du groupe scolaire restant un des principaux projets, des dossiers de demandes de subvention seront déposés pour :

- la démolition d'une partie de la mairie (pour le passage piétonnier vers la nouvelle école) et le réaménagement de la mairie. Un accord a été donné par la région, une autre partie pourrait être prise en charge par la DGE.
- Le jeu d'Arc avec subventions possibles de la région et du département.

TRAVAUX EN COURS:

- Rénovation du logement de la rue moitié.
- Groupe scolaire:
La commission des travaux et le conseil municipal se sont réunis samedi dernier pour parler de la suppression ou non de la ferme pédagogique.
La démolition est estimée à 32 200F et la réhabilitation légère à 28 000F.
Nous attendons un devis définitif afin de statuer.
- Impasse Tournebut:
Les travaux d'enfouissement des réseaux commenceront dans la deuxième quinzaine de novembre. Une demande a été déposée auprès de la DDE pour le suivi des travaux. Nous attendons le devis.
- Echange de terrains avec la famille **BOUCHER-FERTE** (terrain de foot et église). Les documents d'échanges du géomètre ont été signés.
- Eclairage de l'église par M. **PARRAIN**. Les travaux doivent commencer en novembre.

EURO 2002:

La location de la Maison des Loisirs est fixée à 145 € pour le week-end et 80 € pour une après-midi. Le loyer du logement de la Mairie sera augmenté de 1,5%

COMMUNICATIONS DIVERSES:

- Délibération à prendre concernant la médecine préventive (à la suite du passage à l'Euro et les 35h)
- Cimetière : les commandes de pancartes ont été faites, les lettres envoyées aux concessionnaires.
- La société **AUBINE** sollicite la communauté des communes pour réorganiser la collecte des ordures ménagères à cause du fort tonnage des déchets verts. Le ramassage pour Montagny aurait lieu les mercredi et samedi. Le conseil fait savoir son désaccord
- Une déviation va être mise en place dans le cadre de travaux sur le petit pont de Baron.
- La **F.O.L**(fédération des Oeuvres Laïques) et **PEDAGOMANIA** nous remercient pour nos subventions.
- Un ordinateur a été acheté pour remplacer l'ancien de la mairie devenu obsolète.
- **Monsieur Le Maire** nous informe que son élection au Conseil général a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, par M. **Bertrand LEVEQUE** du Plessi-Belleville, MM **Philippe THUILLIER**, **Jean-Louis BRAYER** de Nanteuil, M. **Dominique SICARD** et Mlle **MARAIS** de Baron, M. **Jean HINAUX** d'Ermenonville, M. **Jean-Pierre KOPEC** de Boissy-Fresnoy, M. **Benoît VANLERBERGHE** de Montagny-Ste-Félicité, Mme **Fatima MASSAU** du Plessis-Belleville, M. **Bernard BOULANGER** de Roberval, Mme **DUMANGE** de Nanteuil . La partie adverse a été déboutée.
Le recours portait sur le fait que Mr le Maire aurait pu bénéficier de recettes illicites. Un montage grossier a été réalisé.
- Mme **LAUDIJOIS** nous fait part de la réunion du SAGE (Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau) qui s'est tenue le jour même à Avilly-St-Léonard, concernant le bassin versant de la Nonette. Le budget n'a pas pu être voté faute de quorum.

La séance est levée à 23h25.